

Commission politique

Déclaration de la commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur les situations de crise dans l'espace francophone

Adoptée à l'unanimité, le 3 mars 2005

Réunie à Libreville le 3 mars 2005, la commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a discuté des derniers développements de plusieurs situations de crise politique dans l'espace francophone.

Militant pour le respect de la démocratie et de l'Etat de droit, la commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie tient à prendre position sur les situations de crise qui suscitent des inquiétudes au sein du monde parlementaire.

- **BURUNDI** : soutenir le processus de transition

La commission politique se félicite de la tenue du référendum constitutionnel du lundi 28 février 2005. Elle encourage les institutions de transition à aller de l'avant en organisant les élections prévues de manière libre, fiable et transparente dans les délais convenus. La commission politique lance un appel à la communauté internationale pour débloquer des fonds promis lors des tables rondes de Genève et de Paris en vue d'accompagner le processus de paix au Burundi et de créer un environnement favorable au bon déroulement des élections.

- **CAMBODGE** : faire participer tous les partis politiques à la vie politique nationale

La commission politique s'inquiète de l'assassinat de représentants ou de sympathisants de l'opposition politique et craint l'établissement d'une culture d'impunité au Cambodge. Elle s'inquiète également auprès de S.A.R. le Prince Norodom Ranariddh, Président de l'Assemblée nationale du Cambodge, de la levée de l'immunité de trois parlementaires cambodgiens, dont le chef de l'opposition M. Sam Rainsy, et de l'emprisonnement du député Cheam Channy.

- **CONGO (Brazzaville)** : tenir les élections dans le Pool

La commission politique se félicite que le Congo ait décidé d'organiser dès juillet 2005 des élections législatives dans le département du Pool dont les sièges sont inoccupés au Parlement depuis 2002.

- **CONGO (RDC)** : accélérer le processus de transition

La commission politique s'inquiète des retards pris dans la mise en place d'une administration unique, d'une armée nationale intégrée, du programme national de démobilisation et de réinsertion des groupes armés de même que dans l'élaboration et l'adoption des textes législatifs indispensables à la bonne marche de la transition. Elle condamne l'assassinat de 9 Casques bleus en Ituri et considère indispensable la stabilisation de l'Est du pays. Elle appuie la résolution du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine adoptée à la fin janvier 2005 visant à déployer une force militaire pour désarmer et rapatrier les rebelles rwandais installés dans l'Est du pays. Elle invite le gouvernement et le parlement de transition à accélérer le travail législatif afin que soient respectés des délais compatibles avec l'esprit de l'Accord de paix. Elle prend acte des démarches entreprises par les Nations Unies pour sanctionner le comportement de certains

éléments des casques bleus déployés en RDC et demande de faire preuve de transparence dans ce processus.

- **COTE D'IVOIRE : refuser l'enlèvement**

La commission politique déplore que les désaccords entre les parties autour du mode de révision de l'article 35 de la Constitution provoquent un nouveau blocage du processus de paix. Elle regrette également les retards du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des combattants (DDR), de même que l'absence des Forces nouvelles (FN) et de certains représentants de l'opposition au sein du gouvernement de réconciliation nationale. Elle soutient la médiation du Président Mbeki et refuse tout enlèvement du processus de paix. Elle demande à l'ONU d'agir avec fermeté pour la promulgation de l'article 35 révisé de la Constitution, gage de la poursuite du processus de paix.

- **GUINEE BISSAU : tenir l'élection présidentielle le plus rapidement possible**

La commission politique prend acte de la tenue des élections législatives de Guinée Bissau de mars 2004 mettant fin au mandat du Conseil national de transition. Elle enjoint les différents partis politiques à s'entendre le plus rapidement possible sur le choix d'une date pour l'élection présidentielle qui doit avoir lieu au printemps 2005. Cette élection doit mettre fin à l'actuelle période de transition.

- **HAITI : débloquer l'aide financière promise et mettre fin à l'insécurité**

La commission politique appelle la communauté internationale à décaisser rapidement les fonds et à accélérer la mise en œuvre des projets qui ont été promis lors de la conférence de Washington. Elle s'inquiète de l'état d'impunité prévalant en Haïti et enjoint le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour garantir un climat de sécurité permettant le bon déroulement des prochaines élections.

- **LIBAN : pour une sortie de crise dans le dialogue et la transparence**

La commission politique exprime son effroi et son indignation après l'attentat dont ont été victimes l'ancien Premier ministre libanais, M. Rafic Hariri, et des membres de son entourage. Elle rappelle que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a joint sa voix à celles qui se sont déjà élevées pour réclamer qu'une enquête internationale puisse faire toute la lumière sur cet attentat.

Elle souligne que l'évolution de la situation au Liban et dans la région est étroitement dépendante du respect de toutes les résolutions de l'ONU et des accords de Taëf. Elle appelle tous les acteurs politiques à la modération et au dialogue.

La commission politique considère ainsi comme un signe positif l'annonce du retrait des troupes syriennes du Liban « dans les prochains mois », en suivra les progrès, et réaffirme son attachement à l'indépendance et à la souveraineté du Liban.

La commission politique souhaite vivement que les prochaines élections législatives se déroulent dans des conditions incontestables de sincérité et de transparence. Elle rappelle la disponibilité de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à participer à l'observation du scrutin.

- **REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : soutenir le processus de transition**

La commission politique prend acte de la bonne tenue du référendum constitutionnel, première étape de retour à la légalité constitutionnelle. Elle remercie le Président du Gabon, M. Omar Bongo Ondimba, pour son rôle dans la résolution de la crise concernant l'élection présidentielle. Elle soutient la Francophonie qui assurera la coordination de l'observation des élections présidentielle et législatives centrafricaines de mars 2005.

- **TOGO : appuyer le processus de transition**

La commission politique salue le dénouement heureux de la crise qui a ouvert la voie au retour à l'ordre constitutionnel. Elle invite les acteurs politiques du Togo à respecter les conditions d'organisation de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu dans les soixante jours suivant l'entrée en fonction de l'actuel Président intérimaire. Elle appelle la Francophonie à soutenir le processus de transition en cours de manière à ce que les conditions pour des élections libres, fiables et transparentes soient réunies. Les membres de la commission politique souhaitent que leur collègue député M. Fambaré Natchaba puisse retrouver la plénitude de son mandat parlementaire.